

# COBALT



EN ISO 11612 (2015)



A1, B1, C1

EN 1149-5 (2018)



IEC 61482-2 (2018)



APC 1

## FICHE PRODUIT



FACE



DOS

EPI de catégorie 3 avec protection arc électrique.

## LES + PRODUITS



Maille double face ignifugée et antistatique. Entretien industriel possible.



Col cycliste fermé par deux boutons avec double patte.



Dos protégé-reins.



## REFERENCES

■ POLOCOBAL1MM

### TAILLE

S / M / L / XL / XXL / XXXL

Autre taille, nous consulter.

### ENTRETIEN



Selon ISO 15797 Méthode 8.

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Ignifugé et antistatique.
- Entretien industriel possible.
- Col cycliste fermé par deux boutons avec double patte.
- Renforts d'épaules pour l'utilisation de cintre lors du nettoyage industriel.
- Poignets réalisés dans la maille du polo.
- Dos protège-reins.
- Patte de marquage.
- Ourlet au bas du polo.
- Biais de propreté à l'encolure.
- Bande rétroréfléchissante microbilles segmentée RETHIOTEX® 26 500-01 de 3 cm thermocollée.



POLO  
COBALT

## MATIERES PREMIERES

### TISSU EXTERIEUR

- Maille double face ignifugée et antistatique. 49% polyester FR, 30% Protex®, 20% coton, 1% Fibre carbone. Poids : 230 g/m².

### TRANSFERT RETROREFLECHISSANT

- Transfert rétroréfléchissant microbilles RETHIOTEX® 26 500-01. 70 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).

## STOCKAGE

Le polo COBALT est conditionné dans un emballage individuel transparent.

Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

## ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 60°C.

Le chlorage et le repassage sont interdits.



Selon ISO 15797 Méthode 8.

## CONFORMITE ET ATTESTATION D'EXAMEN

La conformité aux exigences essentielles de sécurité a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 13688 (2013)** pour les vêtements de protection - exigences générales.
- **EN ISO 11612 (2015)** pour la protection contre la chaleur et la flamme.
- **EN 1149-5 (2018)** pour la protection contre les charges électrostatiques.
- **IEC 61482-2 (2018)** pour les travaux sous tension. Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique. Partie 2 : exigences.

L'attestation d'examen a été attribuée par Centexbel au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

**POLOCOBAL**  
N° 033/2020/1321